

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 octobre 2015
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-dixième session
Point 37 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante-dixième année

**Lettres identiques datées du 23 octobre 2015, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un tableau récapitulatif des violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, commises par Israël au cours du mois de septembre 2015 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf **Salam**



**Annexe aux lettres identiques datées du 23 octobre 2015
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Violations par voie terrestre

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Type de violation</i> |
|----------------------|---------------------|--|
| 2 septembre 2015 | 09 h 30 | Une grosse explosion a été entendue à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées, près du poste de l'ennemi israélien de Ramta. |
| | 11 h 50 | En face de la localité d'Alma el-Chaab, trois soldats de l'ennemi israélien ont proféré des insultes en arabe aux soldats du poste d'observation L130 de l'armée libanaise. |
| 3 septembre 2015 | 04 h 00- 07 h 00 | À l'intérieur des fermes de Chebaa occupées, des soldats de l'ennemi israélien ont mené un exercice à l'aide de canons, de mitrailleuses et d'armes de moyen calibre. |
| | 09 h 00 | En Palestine occupée, en face de Sahl el-Khiyam, près du point B90, des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord de deux véhicules tout terrain à roues polyvalents et de deux Jeeps de marque Defender, accompagnés d'une excavatrice de marque Poclain, ont entrepris des travaux de réfection de la route longeant la barrière technique, tandis que les membres de la patrouille braquaient la mitrailleuse de calibre 12,7 mm montée sur un véhicule tout terrain et leurs armes individuelles en direction d'une patrouille de l'armée libanaise. La patrouille ennemie a achevé ses travaux à 18 heures et réintégré la Palestine occupée. |
| 8 septembre 2015 | 17 h 55 | Des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord de deux véhicules tout terrain et d'une Jeep de marque Defender se sont arrêtés en face du secteur Mhafer-Adaïssé. Huit soldats en sont sortis, ont ouvert la grille, franchi la barrière technique et parcouru environ 35 mètres en territoire libanais (secteur revendiqué par le Liban) et y ont pris des photos. La patrouille a refermé la grille et est repartie en direction de la Palestine occupée à 18 h 20. |
| 9 septembre 2015 | 11 h 15 | Des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord d'une Jeep de marque Defender et d'un véhicule tout terrain se sont arrêtés à la porte de Fatima n° 5, en face de Sahl el-Khiyam. Le deuxième véhicule était surmonté d'une perche au bout de laquelle était fixée une caméra, que les soldats ont dirigée vers le territoire libanais. Ils sont repartis en direction de la Palestine occupée à 11 h 50. |
| 10 septembre 2015 | 06 h 00- 08 h 00 | Plusieurs explosions et des coups de feu ont été entendus à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées, dans le périmètre des postes de l'ennemi israélien. |
| 13 septembre 2015 | 08 h 00- 12 h 35 | En Palestine occupée, en face de la localité de Rmeich, entre les points BP14 (1) et BP14 (2), alors que des éléments de l'ennemi israélien creusaient une route le long de la barrière technique, sept soldats d'une patrouille israélienne à bord d'un véhicule tout terrain et d'un char Merkava se sont positionnés au point BP14 et ont braqué, à deux reprises, le canon de leur char en direction d'une patrouille de l'armée libanaise en territoire libanais. |
| | 17 h 00 | En face du poste d'observation provisoire dit Panorama de l'armée libanaise d'Adaïssé, deux bus civils se sont arrêtés et environ 70 personnes portant des drapeaux palestiniens en sont descendues pour prendre des photos. Au même moment, un véhicule tout terrain de l'ennemi venant du poste d'Adaïssé 2 en |

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Type de violation</i> |
|-------------------|-----------------|---|
| | | Palestine occupée s'est arrêté en face du poste de contrôle provisoire. Un soldat ennemi en est sorti et a levé son pied en direction des civils. À 17 h 30, il est reparti avec son véhicule vers le poste d'Adaïssé 2. |
| 17 septembre 2015 | 06 h 30-08 h 00 | Plusieurs explosions ont été entendues à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées. |
| | 10 h 00 | En face de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien ont fait des gestes obscènes en direction d'une patrouille de l'armée libanaise. |
| 20 septembre 2015 | 13 h 10 | En Palestine occupée, en face de la localité de Ramiyé, entre les points BP10 (1) et B28, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'un véhicule blindé Nakpadon, accompagnés de deux excavatrices de marque Poclain, ont franchi la barrière technique et entrepris de tracer une piste sur environ 80 mètres de long et 4 mètres de large, entre les deux points susmentionnés. Ils n'ont pas violé la Ligne bleue. Ils ont réintégré la Palestine occupée à 19 h 15. |
| 26 septembre 2015 | 22 h 00-22 h 30 | En Palestine occupée, l'ennemi israélien a tiré cinq fusées éclairantes au-dessus du poste de Fachkol. |
| 30 septembre 2015 | 17 h 00 | Dans la localité de Beni Haïyan-Marjayoun, une patrouille de l'armée libanaise a trouvé, dissimulé dans un rocher, un appareil de surveillance israélien composé d'une caméra et d'émetteurs, placé par l'ennemi pour surveiller le territoire libanais. |

Violations par voie maritime

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Type de violation</i> |
|--------------------------------|--------------|---|
| 1 ^{er} septembre 2015 | 10 h 35 | Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 223 mètres, pendant cinq minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |
| | 11 h 18 | Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance d'environ 240 mètres, pendant trois minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |
| | 14 h 05 | Au large de Ras-Naqoura, un navire civil israélien accompagné d'un zodiac a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une cinquantaine de mètres, pendant 25 minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |
| 2 septembre 2015 | 09 h 02 | Au large de Ras-Naqoura, au niveau de la ligne de bouées, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire et d'un autre navire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011. Ils ont retiré de l'eau plusieurs objets flottants de couleur rouge et lancé deux bouées rouges dans les eaux territoriales libanaises, l'une à une vingtaine de mètres et |

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Type de violation</i> |
|----------------------|---------------------|--|
| | | l'autre à une quarantaine de mètres à l'intérieur des eaux territoriales. Les deux navires sont ensuite repartis en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |
| | 10 h 00 | Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance d'environ 260 mètres, pendant 90 minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |
| | 20 h 10 | Depuis les eaux territoriales de la Palestine occupée, des soldats à bord d'un canot de l'ennemi israélien ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises, par intermittence jusqu'au lendemain à 5 h 15. |
| 3 septembre 2015 | 05 h 00- 05 h 55 | Depuis la Palestine occupée, des soldats de l'ennemi israélien cantonnés dans leur poste situé en face de Ras-Naqoura ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises à quatre reprises, pendant trois minutes à chaque fois. |
| | 10 h 23 | Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance d'environ 295 mètres, pendant 29 minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |
| | 10 h 25 | Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance d'environ 295 mètres, pendant 22 minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |
| 9 septembre 2015 | 07 h 50 | Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance d'environ 260 mètres, pendant trois minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |
| | 08 h 14 | Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance d'environ 278 mètres, pendant 19 minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |
| 15 septembre 2015 | 19 h 45- 20 h 45 | Depuis la Palestine occupée, des soldats de l'ennemi israélien cantonnés dans leur poste situé en face de Ras-Naqoura ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises à quatre reprises, pendant respectivement 20 secondes, 1 minute, 1 minute et 30 secondes. |
| 22 septembre 2015 | 07 h 45 | Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance d'environ 185 mètres, pendant trois minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Type de violation</i> |
|-------------------|--------------|---|
| 30 septembre 2015 | 17 h 40 | Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance d'environ 370 mètres, pendant deux minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée. |

Violations par voie aérienne

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Type de violation</i> |
|--------------------------------|--------------|--|
| 1 ^{er} septembre 2015 | 06 h 10 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 9 h 30 au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| | 10 h 15 | Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à midi au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| | 18 h 15 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé la Bekaa ouest, avant de repartir le lendemain à 6 h 30 au-dessus de Kfar Kila. |
| 3 septembre 2015 | 06 h 15 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Sud, avant de repartir à 17 h 15 au-dessus de Naqoura. |
| | 10 h 05 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, Batroun, Chekka, la région des Cèdres, Jbeil, le Kesrouan, le Metn et Baabda, avant de repartir à 16 h 10 au-dessus de Naqoura. |
| | 17 h 50 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 23 h 50 au-dessus de Naqoura. |
| 4 septembre 2015 | 09 h 10 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Sir el-Danniyé, la région des Cèdres, Baalbek, le Hermel et le Nord, avant de repartir à 15 h 50 au-dessus de Kfar Kila. |
| | 13 h 55 | Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 14 h 45 au-dessus de Naqoura. |
| 5 septembre 2015 | 10 h 15 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 18 h 25 au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| 6 septembre 2015 | 10 h 10 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Sud, avant de repartir à 21 heures au-dessus d'Alma el-Chaab. |

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Type de violation</i> |
|----------------------|--------------|---|
| 8 septembre 2015 | 19 h 15 | Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Naqoura. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 20 heures au-dessus de Naqoura. |
| | 23 h 30 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et la région des Cèdres, avant de repartir le lendemain à 11 h 25 au-dessus de Kfar Kila. |
| 9 septembre 2015 | 19 h 05 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir le lendemain à 6 h 30 au-dessus de Rmeich. |
| 12 septembre 2015 | 00 h 30 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Hasbaya, Rachaya et le Sud, avant de repartir à 5 h 30 au-dessus de Kfar Kila. |
| | 09 h 05 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Hasbaya, Rachaya et le Sud, avant de repartir à 14 h 20 au-dessus de Rmeich. |
| 13 septembre 2015 | 06 h 30 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé la Bekaa ouest, le Sud, Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 18 h 15 au-dessus de Rmeich. |
| | 10 h 00 | Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 11 h 30 au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| 14 septembre 2015 | 05 h 45 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 13 h 30 au-dessus de Kfar Kila. |
| 15 septembre 2015 | 06 h 45 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Sud, avant de repartir à 13 heures au-dessus de Kfar Kila. |
| 16 septembre 2015 | 07 h 00 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Sud, avant de repartir à 16 h 35 au-dessus de Naqoura. |
| 17 septembre 2015 | 08 h 30 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, Jbeil et Batroun, avant de repartir à 14 heures au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| | 09 h 45 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 17 h 30 au-dessus de Rmeich. |
| | 10 h 30 | Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 15 au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| | 10 h 45 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 21 heures au-dessus de Kfar Kila. |

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Type de violation</i> |
|----------------------|--------------|--|
| 18 septembre 2015 | 06 h 15 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 19 h 20 au-dessus de Rmeich. |
| | 10 h 15 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud, le Hermel et le Akkar, avant de repartir à 16 h 5 au-dessus de Kfar Kila. |
| 19 septembre 2015 | 07 h 20 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Beyrouth, Baabda, le Metn, Rayak, Baalbek et le Sud, avant de repartir à 18 h 15 au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| | 07 h 55 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Il a survolé la Bekaa ouest, Rayak et le Sud, avant de repartir à 12 h 50 au-dessus de Naqoura. |
| 20 septembre 2015 | 08 h 05 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Iqlim el-Kharroub et le Sud, avant de repartir à 13 h 20 au-dessus de Rmeich. |
| | 08 h 25 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 18 h 30 au-dessus de Naqoura. |
| 21 septembre 2015 | 06 h 50 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 18 h 10 au-dessus de Kfar Kila. |
| 23 septembre 2015 | 08 h 50 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Aïtaroun. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 20 h 20 au-dessus de Kfar Kila. |
| 24 septembre 2015 | 07 h 10 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 22 h 5 au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| | 07 h 55 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Il a survolé la Bekaa ouest, avant de repartir à 14 h 5 au-dessus de Rmeich. |
| | 10 h 10 | Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Aïtaroun. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 55 au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| | 10 h 14 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel, le Akkar et Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 20 h 30 au-dessus de Rmeich. |
| 25 septembre 2015 | 10 h 05 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 16 heures au-dessus de Rmeich. |

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Type de violation</i> |
|----------------------|--------------|---|
| 26 septembre 2015 | 06 h 00 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 14 h 10 au-dessus de Kfar Kila. |
| | 12 h 00 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 18 h 30 au-dessus d'Alma el-Chaab. |
| 27 septembre 2015 | 08 h 25 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de repartir à 12 h 50 au-dessus de Kfar Kila. |
| 28 septembre 2015 | 06 h 15 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et la Bekaa ouest, avant de repartir à 13 h 10 au-dessus de Rmeich. |
| | 08 h 35 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 13 h 20 au-dessus de Kfar Kila. |
| 29 septembre 2015 | 06 h 05 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de repartir à 19 heures au-dessus de Kfar Kila. |
| 30 septembre 2015 | 06 h 15 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 21 h 40 au-dessus de Rmeich. |
| | 13 h 30 | Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Sud, avant de repartir à midi au-dessus de Rmeich. |
